

# DELIBERATION DU BUREAU

N°2026-01/06B

## **Objet : ADMISSION DES CRÉANCES ÉTEINTES (BUDGET DEV-ECO).**

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arrieta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10	<b>Pour :</b>	7
<b>En exercice :</b>	10	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	6	<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé :** François BONNEAU, Nathalie PINEAU, Louis SALA.

**Absent excusé ayant donné procuration :** Jean ROMEO donne pouvoir à Thierry DEL POSO

**Secrétaire de séance :** Jean-André MAGDALOU

**Date de convocation :** 21 janvier 2026

Le Président expose à l'assemblée,

La Trésorerie d'Elne présente un état des créances éteintes relatives à des loyers impayés pour les exercices antérieurs à 2026 pour un montant total de 2 100,00 €.

**LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

«**ACCEPTE** d'admettre l'état des créances éteintes relatives au budget Dev-Eco sur les exercices antérieurs à 2026.

«**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ce dossier.

«**CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20260128-2026-01-06B-DE  
Date de télétransmission : 02/02/2026  
Date de réception préfecture : 02/02/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60  
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114